

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 21/2025

OBJET : TRAVAUX DE VOIRIE 2025-2028 – ATTRIBUTION DU MARCHÉ

L'an deux mil vingt-cinq, le 12 mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 mai 2025

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, ACHARD Laure, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BARBE Sabrina, BARRE Sylvie, BERTUCCI Sandrine, BETTON Daniel, BRESCIANI Gaël, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, MARKARIAN Jean-Maurice, ORIOL Maurice, PONSON Aline, THEOLAIRE Joël.

Excusés : DAUJAN Nicolas pouvoir à SANDON Alain, GUILLAUME Stéphanie pouvoir à FAURE Christophe, TERRAS Tanguy pouvoir à BRUNET Michel, BOUCHER-BARBAZANGES Garance.

Absents : CHALAYE Franck, LAFOND Florian, MAUSSERT Karine, MINGORANCE Anita,
Mme BARRE Sylvie est désignée Secrétaire de Séance.

M. le Maire rend compte au Conseil Municipal du résultat de la consultation concernant un marché à bon de commande "Travaux de voirie 2025 à 2028".

Le rapport d'analyse des offres, établi par le responsable du service « Soutien technique aux communes » d'ARCHE Agglo selon les critères définies dans le règlement de consultation, fait apparaître le bon rapport qualité, prix de l'offre du groupement d'entreprises EIFFAGE / ROFFAT TP / BOISSET TP.

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Désigne le groupement d'entreprises EIFFAGE / ROFFAT TP / BOISSET TP, quartier les Jonquettes, 26500 Bourg-les-Valence, attributaire du Marché à Bon de Commande "Travaux de Voirie 2025 à 2028".
- Autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution du marché à intervenir.
- Dit que les crédits nécessaires seront ouverts au budget primitif de chaque année concernée.

Ainsi fait et délibéré, à Mercurool-Veaunes, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Michel BRUNET

Envoyé en préfecture le 13/05/2025
Reçu en préfecture le 13/05/2025
Publié le 13/05/2025
ID : 026-200056547-20250512-DE_2025_21-DE

